

Le 26 mai 2021

## **Air France-KLM : principales décisions prises lors de l'Assemblée Générale du 26 mai 2021**

L'Assemblée générale des actionnaires d'Air France-KLM s'est réunie à huis clos le mercredi 26 mai 2021 à 14h30 au 45 rue de Paris, 95747 Roissy CDG, Cedex, sous la présidence de Mme Anne-Marie Couderc, hors la présence physique des actionnaires en raison du contexte sanitaire, conformément aux dispositions du décret n°2021-255 du 9 mars 2021. Elle a été diffusée en direct via *webcast* sur le site internet d'Air France – KLM. Il est également possible de la visionner à tout moment [en différé](#).

7 533 actionnaires ont voté à distance ou donné pouvoir au Président ou à un tiers, représentant 396 102 573 actions et 560 871 635 droits de vote, représentant un quorum de 61,753%. A l'issue de cette Assemblée générale mixte, l'ensemble des résolutions proposées ont été adoptées. L'Assemblée générale a notamment pris les décisions suivantes :

### **Nominations/renouvellements :**

- Mmes Anne-Marie Idrac, Leni Boeren et Isabelle Bouillot ont été renouvelées en qualité d'administratrices indépendantes pour une durée de quatre ans ;
- Delta Air Lines Inc., dont le représentant permanent au Conseil d'administration est M. Alain Bellemare depuis le 16 février 2021, a été renouvelé en qualité d'administrateur pour une durée de quatre ans ;
- M. Jian Wang a été renouvelé en qualité d'administrateur pour une durée de quatre ans, sur proposition de China Eastern Airlines Co. Ltd. ;
- Mme Gwenaëlle Avice-Huet a été nommée en qualité d'administratrice indépendante pour une durée de quatre ans.

### **Approbation des conventions et engagements réglementés relatifs à :**

- la conclusion d'un contrat de prêt garanti par l'État français et l'octroi par l'État français d'un prêt d'actionnaire ;
- la conclusion d'un accord-cadre entre Air France – KLM, KLM et l'État néerlandais ;
- l'ajustement des dispositions financières du partenariat conclu avec Delta Air Lines Inc. et Virgin Atlantic Airways Ltd. ; et
- l'ajustement des dispositions financières du partenariat conclu avec China Eastern Airlines Co. Ltd.

### **Rémunération :**

- Approbation des informations sur la rémunération de chacun des mandataires sociaux requises par l'article L.22-10-9 I du Code de commerce ;
- Approbation des éléments de rémunération versés au cours de l'exercice 2020 ou attribués au titre de cet exercice à la Présidente du Conseil d'administration et au Directeur général ;
- Approbation de la politique de rémunération 2021 de la Présidente du Conseil d'administration, des administrateurs, et du Directeur général.

### **Autorisations/délégations financières :**

- L'ensemble des délégations financières ont été adoptées. Ces dernières permettent au Groupe de disposer de la flexibilité et de la souplesse nécessaires dans la mise en œuvre de mesures additionnelles de renforcement des fonds propres, essentielles à la continuité des opérations du Groupe dans le contexte de crise sanitaire actuelle. Le détail de ces délégations figure en pages 29 et suivantes de la [brochure de convocation](#).

### **Modification statutaire :**

- Modification de l'article 26 des statuts portant à 72 ans la limite d'âge de la Présidence du Conseil d'administration en cas de dissociation des fonctions de Présidence du Conseil d'administration et de Direction générale.

Le résultat détaillé des votes ainsi que l'ensemble des documents relatifs à l'Assemblée générale sont disponibles sur le site internet de la Société (<https://www.airfranceklm.com/fr/finance/actionnaires/assemblee-generale>).